



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

## NOTICE D'ÉVALUATION PREALABLE DES INCIDENCES NATURA2000



### *Par qui ?*

*Ce formulaire est à remplir par le porteur du projet, en fonction des informations dont il dispose. Il fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre l'absence d'incidence ou leur caractère négligeable.*

### *A quoi ça sert ?*

*Il permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000, ou de démontrer le caractère négligeable de l'incidence. **Attention** : si tel n'est pas le cas, et qu'une incidence non négligeable est possible, un dossier complet d'évaluation doit être établi.*

### *Pour qui ?*

*Ce formulaire permettra au service administratif instruisant le dossier, le service du département dans lequel se déroule le projet, de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

### **Coordonnées du service départemental instruisant le dossier:**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var –  
Délégation mer et littoral – Bureau des activités maritimes – Manifestations  
nautiques.  
244 avenue de l'Infanterie de Marine – BP 501 – 83041 Toulon Cedex 9  
Mail : [ddtm-manifestationsnautiques@var.gouv.fr](mailto:ddtm-manifestationsnautiques@var.gouv.fr)  
Téléphone : 04 94 46 83 83

### **Coordonnées du porteur de projet :**

Nom (personne morale ou physique) : Ville de Cavalaire-sur-Mer représentée par son Maire Monsieur Philippe Leonelli  
Nom du projet : Opération de dragage de la plage du centre-ville et de réensablement des plages de Cavalaire-sur-Mer  
Adresse : Hôtel de Ville – Place Benjamin Gaillard  
Commune (et dpt) : Cavalaire-sur-Mer, Var.  
Affaire suivie par : M.E. Quirouard-Frileuse  
Téléphone : 04.94.64.17.81 Fax : 04.94.64.67.06  
Email : [marc-emmanuel.quirouard-frileuse@cavalaire.fr](mailto:marc-emmanuel.quirouard-frileuse@cavalaire.fr)  
Assistance technique : Observatoire marin de la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez



## PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

### 1. Description du projet, de la manifestation ou de l'aménagement

Une description détaillée du projet devra compléter le présent document.

#### a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'aménagement

##### 1. Manifestations

*Préciser quel type de manifestation est envisagé (exemple : manifestations sportives motorisées) accompagné d'une description succincte (exemple : nombre et durée prévue des parcours, nombre de mouillages nécessaire...)*

Le projet concerne des travaux de dragage de la plage du centre-ville, entre l'embouchure de la Castillane et le premier épi à proximité de l'entrée de Port Cavalaire, à Cavalaire-sur-Mer. Cette zone est soumise à un ensablement important qui pourrait occasionner des gênes à la navigation, notamment en raison de la proximité de l'entrée du port. Ces travaux de dragage répondent par ailleurs à l'obligation faite à la commune, concessionnaire de la plage naturelle, par l'article 7.2 du cahier des charges de la concession du 21 mars 2014 : « Il (le concessionnaire) doit également assurer la conservation du littoral concédé et réparer les conséquences de l'érosion par des apports de matériaux dans les conditions suivantes : le sable sera exempt de toute pollution et aura des caractéristiques sédimentaires et granulométriques comparables au matériau en place. Sa mise en œuvre est conditionnée par l'accord préalable du concédant. un profil convenable de la plage devra être rétabli au début de chaque saison. »

##### 2. Régime d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du Domaine Public Maritime (DPM)

*Préciser quel type d'aménagement est envisagé (exemple : AOT individuelle, Zone de mouillages et d'équipements légers....) accompagné d'une description succincte (différentes phases du projet y compris entretien)*

L'emprise et le volume à draguer ont été définis sur la base d'un levé bathymétrique. Le volume total à extraire est estimé à 30 000 m<sup>3</sup>, soit en moyenne 3 000 m<sup>3</sup>/an, volumes qui varieront chaque année en fonction des conditions météorologiques marines.

Le plan de gestion décennal est séparé en deux programmes :

- Programme n°1 « Désensablement de la zone du centre-ville » : Le dragage consistera à extraire 3 000 m<sup>3</sup>/an en moyenne de matériaux afin de limiter l'ensablement de la zone. Ce volume correspond actuellement aux besoins en sable pour recharger les plages de Cavalaire-sur-Mer et lutter contre l'érosion.

Dans cette optique, la commune de Cavalaire-sur-Mer souhaite que le dragage de cette zone soit autorisé à hauteur de 5 000 m<sup>3</sup> maximum la première année du plan de gestion.

- Programme n°2 « Réensablement des plages de Cavalaire-sur-Mer » : L'objectif est de déposer sur les plages en érosion le sable dragué sur la zone du centre-ville.

Pour cela, la commune de Cavalaire-sur-Mer souhaite que les dragages d'entretien de la zone centre-ville soient autorisés à hauteur de 3 000 m<sup>3</sup>/an maximum entre la deuxième et dixième année du plan de gestion.

Le mode opératoire par opération de prélèvement est le suivant :

- Extraction du sable par une pelle chenille dans la zone sélectionnée puis stockage en tas sur le haut du rivage,
- Après égouttage naturel, chargement des sédiments à l'aide d'un chargeur dans le tombereau 200 cv,



## PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

- Transport des sédiments vers le lieu de stockage dans le tombereau (engin de chantier muni d'une benne),
- Mise en réserve du sable en haut de plage de la zone déficitaire qui s'étend du Parc à Pardigon.
- Les macrodéchets seront retirés et le sable sera redéposé sur les plages à l'aide d'un véhicule utilitaire léger (Kubota).

### b. Localisation et cartographie

- Le projet est situé :

En site(s) Natura 2000\* **X**

n° de site : FR9301609 – La Pointe FAUCONNIERE

n° de site : FR9302001 – La Lagune du Brusca

n° de site : FR9301997 – Embiez – Cap Sicié

n° de site : FR9301610 – Cap Sicié – Six Fours

n° de site : FR9310020 – Iles d'Hyères

n° de site : FR9301613 – Rade d'Hyères

**X** n° de site : FR9301624 – Corniche Varoise

(Source: Formulaire Standard de Données

<http://npn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301624?lg=en>)

n° de site : FR9301627 – Embouchure de l'Argens

n° de site : FR9301628 – Estérel

Hors site(s) Natura 2000

A quelle distance ?

A ..... (m ou km ou mille) du site n° FR9301609 – La Pointe FAUCONNIERE

A ..... (m ou km ou mille) du site n° FR9302001 – La Lagune du Brusca

A ..... (m ou km ou mille) du site n° FR9301997 – Embiez – Cap Sicié

A ..... (m ou km ou mille) du site n°FR9301610 – Cap Sicié – Six Fours

A ..... (m ou km ou mille) du site n°FR9310020 – Iles d'Hyères

A ..... (m ou km ou mille) du site n°FR9301613 – Rade d'Hyères

A ..... (m ou km ou mille) du site n°FR9301624 – Corniche Varoise

A ..... (m ou km ou mille) du site n°FR9301627 – Embouchure de l'Argens

A ..... (m ou km ou mille) du site n°FR9301628 – Estérel

\* voir le site Internet <http://natura2000.fr>

- Délimitation de la zone concernée par le projet :

*Indiquer les coordonnées géodésiques, la distance au rivage, les profondeurs minimales et maximales, les éventuels amers*

La carte en annexe présente la localisation de la zone dragage et de la zone à recharger, ainsi que leurs coordonnées géodésiques.

Nom de la commune ou des communes au droit du projet : **Cavalaire-sur-Mer**



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

N° du ou des Départements concernés : 83

- Joindre dans tous les cas une **carte de localisation précise du projet**, de la manifestation ou de l'aménagement sur une photocopie de carte SHOM au 1/25 000<sup>e</sup>

**c. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'aménagement**

- Joindre un **plan descriptif** du projet

- Préciser si le projet, la manifestation ou l'aménagement générera des aménagements connexes (exemple : parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements et indiquer le lieu de ceux-ci.

*Pour les manifestations: infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.*

**Pas d'aménagements connexes**

.....  
.....  
.....



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

**d. Durée prévisible et période envisagée de la manifestation, des aménagements:**

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise : (Date(s) du projet)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an (hors saison balnéaire)

> 5 ans

- Période précise si connue : (De tel mois à tel mois) **Hors saison balnéaire (novembre à mars)**

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :

chaque année (en fonction des besoins)

chaque mois

autre

- Etat des lieux des autres AOT ou manifestations observées sur la zone (cet encart a vocation à servir à l'appréciation des effets cumulatifs)

**Zone de mouillages et d'équipements légers de Cavalaire-sur-Mer, mais celle-ci n'est mise en place que de juin à septembre. En dehors de cette période, il n'y pas de zone matérialisée (ni ballage ni ZMEL).**

**e. Entretien / fonctionnement / rejet**

*Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets dans le milieu (eau, air, sol et sous-sol de la mer) durant sa phase d'exploitation et d'entretien (exemple : captage, traitement chimique, rejets de gaz, d'eau, poussières...).*

*Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.)*

**f. Budget**

*Préciser le coût prévisionnel global du projet.*

Coût global du projet (si connu) : **10 150 € (coût initial estimé : dragage, transport et rechargement)**

Sinon classe de coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €



## PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

### Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues.

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

#### Effets du projet sur l'environnement :

Bruits

Vibrations

Houle, vagues

Rejets dans le milieu marin

Pollutions

Risque de collisions (marines, aériennes)

Modifications des caractéristiques du sol et/ou du sous-sol

Dépôts de sédiments

Mise en suspension de sédiments (faible au vu de la méthode utilisée)

Emissions de lumière

Piétinements

Autres incidences .....

Préciser les cases cochées et délimiter cette zone d'influence sur une carte :

La méthode employée pour draguer la zone limite les impacts potentiels du dragage. En effet, l'utilisation d'un tractopelle limite la mise en suspension de particules et donc l'impact sur le milieu marin proche. Le dragage s'effectuera en limite air/eau dans la zone bathymétrique 0,5-1 m. Le bruit sera lié à la présence des machines (tractopelle, chargeur et camion de transport) sur le DPM.

Il faut désormais faire l'état des lieux écologique de la zone d'influence afin de déterminer ensuite les incidences que peut avoir le projet ou la manifestation sur cette zone :

## 2. Etat des lieux de la zone d'étude

#### PROTECTION REGLEMENTAIRE :

Outre Natura 2000, le projet est situé en :

Site classé

Site Inscrit

Réserve Naturelle

Arrêté de protection de biotope

Parc National

Parc Naturel Marin

Site relevant du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)

ASPIM (Pelagos)

Au droit d'un Parc naturel régional



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

**OUTILS DE PLANIFICATION**

Le projet est situé dans le périmètre de :

Contrat de baie

SCOT/SMVM

Autres :

**USAGES et ACTIVITES :**

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages et activités actuels de la zone d'étude

<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Plongée (sous-marine, apnée, randonnée subaquatique, sentier sous-marin...)
<input type="checkbox"/> Jeux de plage	<input type="checkbox"/> Chasse sous-marine
<input checked="" type="checkbox"/> Baignade	<input type="checkbox"/> Pêche de loisir (embarquée, à partir du bord et pêche à pied)
<input type="checkbox"/> Navigation de plaisance (voile, moteur)	<input type="checkbox"/> Pêche professionnelle (petits métiers, chalut...)
<input checked="" type="checkbox"/> Base nautique	<input type="checkbox"/> Aquaculture, conchyliculture
<input type="checkbox"/> Planches à voile, surf	<input type="checkbox"/> Activités militaires
<input type="checkbox"/> Kite-surf	<input checked="" type="checkbox"/> Activités aériennes (motorisées, vols libres)
<input type="checkbox"/> Canoë, kayak de mer, aviron...	<input type="checkbox"/> Autre (préciser l'usage) :
<input checked="" type="checkbox"/> Jet-ski, ski nautique ou autres engins tractés	

Commentaires :

Usages et activités très réduites voire inexistantes à la période des travaux.

**MILIEUX NATURELS ET ESPECES :**

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces (les opérateurs et animateurs des sites Natura 2000 disposent de données qui pourront vous être communiquées).

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

Photo 4 :

Photo 5 :



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

TABLEAU MILIEUX NATURELS : Voir site Internet <http://inpn.mnhn.fr>

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si l'habitat naturel est présent sur la zone concernée ou à proximité	Commentaires (notamment si ces habitats naturels sont présents sur la zone d'occupation elle-même, ou à proximité (à préciser))
Habitats littoraux et marins	- Grandes Criques et baies peu profondes	<input type="checkbox"/>	Habitats potentiellement présents sur le site
	- Lagunes	<input type="checkbox"/>	
	- Falaises maritimes et ilots	<input type="checkbox"/>	
	- Récifs	<input type="checkbox"/>	
	- Grottes marines submergées ou semi submergées	<input type="checkbox"/>	
	- Bancs de sable à faible couverture	<input type="checkbox"/>	
	- Replats boueux ou sableux	<input checked="" type="checkbox"/>	
	- Végétation annuelle des laisses de mer	<input checked="" type="checkbox"/>	
	- Dunes	<input type="checkbox"/>	
	- Herbiers (Posidonies...)	<input type="checkbox"/>	
	- Coralligène	<input type="checkbox"/>	
	- Autres	<input type="checkbox"/>	
-: .....	<input type="checkbox"/>		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE : Voir site Internet <http://inpn.mnhn.fr>

ESPECES	Étape/ type d'utilisation de la zone	Cocher si présente ou potentielle	Autres Informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Grand dauphin	Étape migratoire		
	Reproduction		
Tortue caouanne	Étape migratoire		
	Reproduction		
Oiseaux (espèces) : ..... ..... .....	Résidente		
	Étape migratoire		
	Reproduction		
Autre : .....	Hivernage		
	Résidente		
	Étape migratoire		
	Reproduction		
	Hivernage		

#### 4. Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Détérioration ou destruction d'habitat **Aucune**

Perturbation ou destruction d'espèces (préciser lesquelles ainsi que le nombre d'individus) : **Aucune**



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

**5. Conclusion**

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est dégradé ou détruit à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est perturbée ou détruite dans la réalisation de son cycle vital

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?**

**NON** : ce document, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

**OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier complet doit être établi. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Cavalaire-sur-Mer

Signature : M. le Maire

Le (date) : 16.03.2015

Philippe LEONELY



**Où trouver l'information sur Natura 2000 ?**

- Dans les fiches de sites région :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/>

- Dans le Formulaire Standard de Données du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/lsb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Après de l'opérateur ou l'animateur du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- Dans l'« Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » :

Sur le site internet des DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Dans le DOCOB (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB>

- Après de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var

Voir «L'Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000»

[http://www.affaires-maritimes.mediterranee.equipement.gouv.fr/article.php3?id\\_article=109](http://www.affaires-maritimes.mediterranee.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=109)

- Information cartographique CARMEN :

Sur le site internet de la DREAL PACA :

[http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML\\_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service\\_idx=25W&map=environnement.map](http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map)

# Annexe 1 Carte de localisation du projet

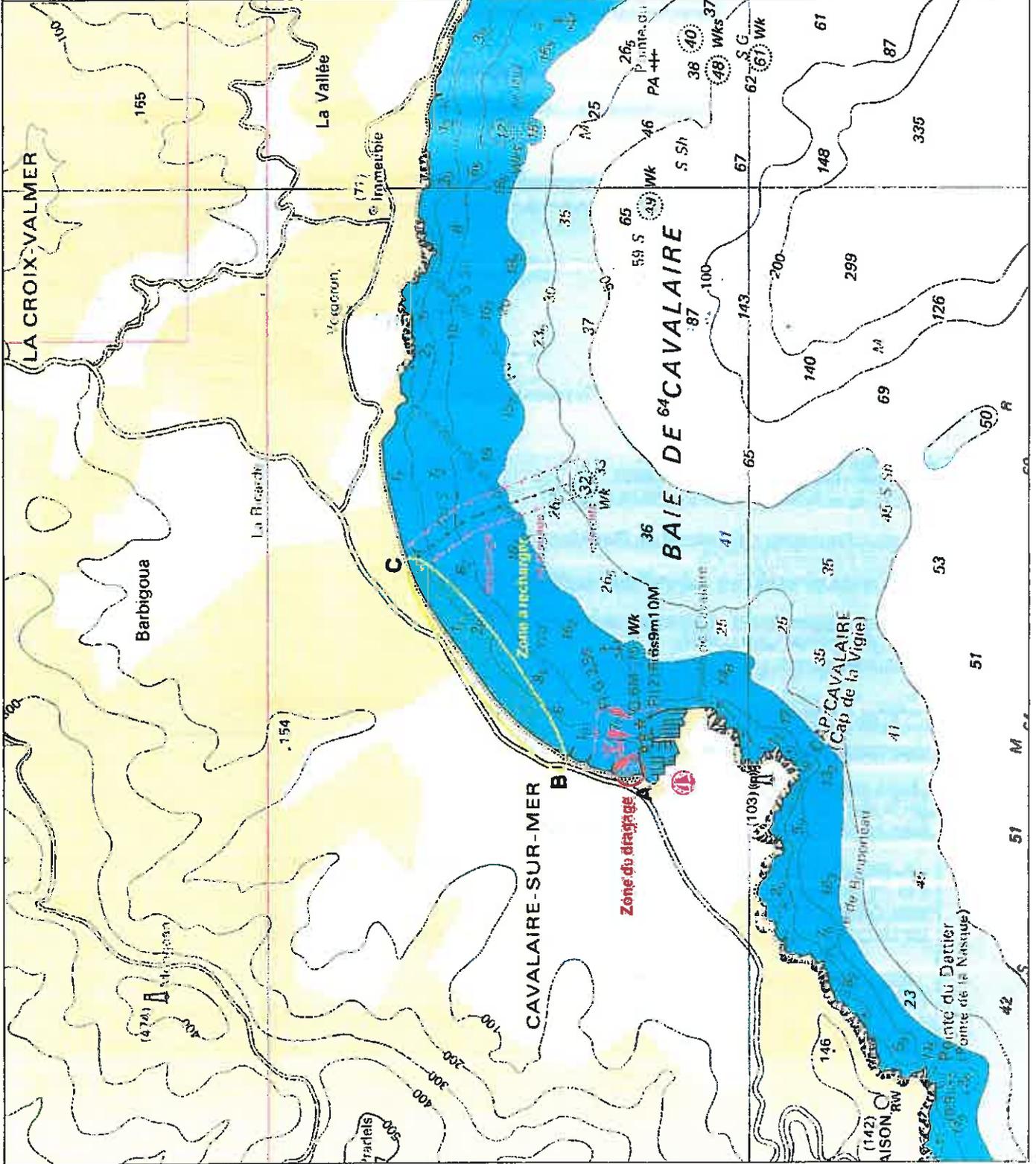
Zones concernées par le projet

- Plages à recharger
- Zone à draguer

Points de délimitation des zones concernées par le projet

Point	Latitude	Longitude
A	43° 10,426' N	6° 32,038' E
B	43° 10,692' N	6° 32,145' E
C	43° 11,240' N	6° 39,059' E

\*Lambert 93



Echelle : 1/25,000ème  
Sources : © IGN, 2008  
Conception : Bénédicte Cassala - Obn. marit. - Nov. 2014

**Schema d'operation de dragage**



CAVALAIRE

- **Étape 1:**  
Récupération du sable par pelle mécanique dans la zone de dragage puis mise en tas pour ressuyage
- **Étape 2:**  
Transport du sable par camion jusqu'au site de recharge
- **Étape 3:**  
Mise en place du sable sur la zone à recharger

